

****

**EXIGENCES POUR LES PERSONNES VOULANT OBTENIR**

**UN CERTIFICAT DE**

**INSTRUCTEUR INTERNATIONAL DE SAUVETEUR EN PISCINE**

**INSTRUCTEUR INTERNATIONAL DE SAUVETEUR EN EAUX OUVERTES**

**INSTRUCTEUR INTERNATIONAL DE SAUVETEUR EN MER**

Version 01/09/2019

1. **Fédération Internationale de Sauvetage Aquatique**

La Fédération Internationale de Sauvetage Aquatique (ILS) est l'autorité mondiale pour la prévention de noyades, le sauvetage aquatique et le sport de sauvetage. L’ILS mène, soutient et collabore avec des organisations nationales et internationales engagées dans la prévention de la noyade, la sécurité et le sauvetage aquatique, les premiers secours et le sport de sauvetage. Plus de 38 millions de personnes dans plus de 167 (situation 2019) pays sont impliqués dans le domaine de la prévention des noyades, du sauvetage et du sauvetage sportif. L’ILS est reconnu par le Comité International Olympique, par l'Organisation Mondiale de la Santé des Nations Unies et par de nombreuses autres organisations.

Contact: Gemeenteplein 26, 3010 Leuven, Belgium, Tel : (32)(16) 89.60.60 - E-mail: ils.hq@telenet.be – Web : <http://www.ilsf.org>

1. **Fédération internationale de sauvetage - Direction générale de l'Afrique**



L’ILS décentralise ses affaires sous la direction de quatre Branches (Continents). Les branches sont établies dans et pour l'Afrique, les Amériques, l'Asie-Pacifique et l'Europe et sont chargées d'initier, de superviser et de coordonner les activités régionales.

Contact : ILS-Afrique, Complexe Sportif Moullay Abdellah, Rabat 10090, Maroc, Tél: +212 661 200 801, Mobile: +237 677 54 19 84

1. **Académie de Sauvetage ILS-Africa**

****La Branche régionale ILS-Afrique a créé l'ILS-Africa Lifesaving Academy. L'Académie gère des programmes de recherche et d'éducation en sauvetage.

Contact : Académie ILS-Afrique, Complexe Sportif Moullay Abdellah, Rabat 10090, Maroc, Tél: +212 661 200 801, Mobile: +237 677 54 19 84

1. **La Fédération Nationale de Sauvetage Aquatique**

La Fédération Nationale de Sauvetage Aquatique (FNS) est une organisation constituée dans la nation. C'est la Fédération membre actif et à plein temps de l’ILS. La Fédération a pour mission de gérer la prévention de la noyade, la sécurité et le sauvetage aquatique, le premier secours et le sport de sauvetage. Elle a le droit, entre autres, d'organiser des compétitions locales, nationales et internationale de sauvetage, de participer à des compétitions internationales de sauvetage, d'organiser des cours de sauvetage, de secourisme et de réanimation et de délivrer des certificats nationaux et internationaux de sauvetage dans la nation.

Les Fédérations Nationales suivants ont approuvé de suivre les standards ci-dessous dans la formation des sauveteurs :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nation** | **Organisation (NLF)** | **Language** |
| Algeria | Fédération Algérienne de Secourisme, de Sauvetage et des Activités Subaquatiques (FASSAS)Algerian Federation for First Aid, Lifesaving and Underwater Activities | ArabicFrench |
| Burkina Faso | Fédération Burkinabé de Natation et de Sauvetage (FBNS)Swimming and Lifesaving Federation of Burkina Faso | French |
| Cameroon | Fédération Camerounaise de Natation et de Sauvetage (FECANAS)Swimming and Lifesaving Federation of Cameroon | French |
| Central African Republic | Fédération Centrafricaine de Sauvetage et de Secourisme (FCSS)Central African Lifesaving and Rescue Federation | French |
| Chad | Lifesaving Federation of Chad | French |
| Djibouti | Fédération Djiboutienne de Sport Subaquatique et de SauvetageDjibouti Federation of Underwater Sport and Lifesaving | ArabicEnglish |
| Egypt | Egyptian Diving and Lifesaving Federation (EDLF) | ArabicEnglish |
| Gambia | Gambia Swimming and Aquatic Sport Association (GSASA) | English |
| Ghana | Ghana Lifesaving and Diving Association (GHALDA) | English |
| Guinea Bissau | Associaçao de Salvamento Aquatico da Guiné-Bissau (ASAGB)Guinea Bissau Water Rescue Association (ASAGB) | PortugueseEnglish |
| Kenya | Kenia Lifesaving Federation (KLF) | English |
| Libya | Libya Association of Lifesaving  | ArabEnglish |
| Mali | Fédération Malienne de Sauvetage Aquatique (FMSA)Malian Federation of Aquatic Rescue | French |
| Mauritania | Association Mauritanienne de plongée et de sauvetage (AMPS)Mauritania Association of Diving and Lifesaving | ArabicEnglish |
| Morocco | Fédération Royale Marocaine de Sauvetage (FRMS)Royal Morocco Lifesaving Federation  | ArabicFrench |
| Niger | Fédération Nigérienne de Sauvetage et de Secourisme (FNSS)Federation of Lifesaving and First Aid of the Republic of Niger | French |
| Qatar | Qatar Swimming Federation – Lifesaving Section (QSF) | ArabicEnglish |
| Rwanda | Fédération Rwandaise de Sauvetage (FRS)Rwanda Lifesaving Federation | French |
| Saudi Arabia | Saudi Arabia Swimming Federation - Lifesaving and Rescue Section | ArabicEnglish |
| Senegal | Fédération Sénégalaise de Natation et de Sauvetage (FSNS)Swimming and Lifesaving Federation of Senegal | French |
| Somalia | Ururka badbaadinta nolosha somaliyedSomalia Lifeguarding Association (SLA) | English |
| Sudan | Sudanese Sea Scouts (SSS) | ArabicEnglish |
| Tanzania | Tanzania Lifesaving Society | KiswahiliEnglish |
| Togo | Association Togolaise de Sauvetage et de Secourisme (ATSS)Togo Lifesaving and Rescue Federation | French |
| Tunisia | Fédération Tunisienne des Activités Subaquatiques et de Sauvetage Aquatique (FAST)Tunisian Federation of Underwater Activities and Aquatic Lifesaving | ArabicEnglish |
| United Arab Emirates | United Arab Emirates Swimming Federation – Lifesaving Section | ArabicEnglish |
| Uganda | Uganda Lifesaving Federation | English |

1. **Instructeurs**

Seuls les instructeurs reconnus par la FNS seront autorisés à enseigner les cours de Sauveteur International en Piscine, de Sauveteur International en Eau Ouverte et de Sauveteur International sur la plage et en Mer pour la FNS.

Pour devenir instructeur, le candidat doit remplir les critères suivants :

* Être au minimum de 21 ans.
* Être au moins sauveteur de piscine (pool lifeguard) ou sauveteur en eau libre (open water lifeguard) ou sauveteur de plage/mer (beach/surf lifeguard) et avoir passé la certification avec 1.300 sur 1.500 points (87%).
* Avoir été co-instructeur pour un cours complet. L'instructeur candidat doit suivre un cours complet (sans frais) en tant qu'instructeur assistant. La présence minimale est de 80%.
* Avoir reçu une évaluation positive de l'instructeur.
* Être capable de lire et d'écrire une des langues nationales.
* Être capable d'entendre, de voir et de parler.
* Avoir un certificat d'école secondaire.
* Avoir la capacité d'enseigner.

Les candidats désireux de devenir instructeur doivent payer un montant déterminé par la FNS et doivent passer l’évaluation d’instructeur avec au moins 80% des points.

1. **Validité des instructeurs**

Chaque année, la FNS organisera deux cours pour les instructeurs. Un instructeur doit être présent à l'une des deux sessions. Si un instructeur n'a pas pu être présent à l'une des deux sessions, il sera placé dans un rôle d'inactivité pendant un an. Si l'année suivante, il suit la session, alors il / elle redevient actif(ve).

Les coûts pour la session est déterminé par la FNS.

1. **Champs d’action des instructeurs**

Seuls les Instructeurs Internationaux reconnus par l’ILS sont autorisés à donner cours de Sauveteur International en Piscine, de Sauveteur International en Eau Ouverte et de Sauveteur International sur la plage et en Mer.

**Cours dans son pays**

Un Instructeur International peut donner des cours dans son pays à condition que le cours soit approuvé préalablement par la FNS.

**Cours en dehors de son pays**

Un Instructeur International peut donner des cours en dehors de son pays à condition que le cours soit approuvé préalablement par la FNS du pays dans lequel se tient le cours. S’il n’y a pas de FNS, l’approbation de l’Académie de la ILS-Afrique est requise, ou de la ILS en dehors de l’Afrique. Un cours tenu en dehors de son pays résulte dans une Certification donné par l’ILS à 20 Euro par Certification.

1. **Instructeur principal**

Seuls les instructeurs principaux reconnus par la FNS seront autorisés à enseigner aux instructeurs.

Pour devenir instructeur principal ou Instructeur des Instructeurs, le candidat doit remplir les critères suivants :

* Avoir au minimum 30 ans.
* Être au minimum sauveteur en piscine (pool lifeguard), ou sauveteur en eau ouverte (open water lifeguard) ou sauveteur en mer (beach/surf lifeguard).
* Être Instructeur d’au moins cinq cours. Les cours doivent être documentés : lieu du cours, dates du cours, date de l’examen, date de ré-examen, nombre d’élèves (hommes et femmes).
* Avoir participé à au moins deux cours de recyclage d’Instructeur International.
* Être membre de la FNS.

Un instructeur Principal est appointé par le collège d’Education de la FNS (ou équivalent), après approbation de l’ILS.

1. **Convention d’Instructeur**

Les personnes qui deviennent instructeurs internationaux ILS devront signer l’accord suivant :

La Fédération internationale de sauvetage (ILS) et l'Académie ILS-Afrique ont préparé du matériel de cours pour former les individus à devenir des maîtres nageurs en piscine, en eau libre et sur la plage, ainsi que des instructeurs internationaux en sauveteur

Les soussignés,

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Date de naissance |  |
| Nationalité |  |
| Sexe |  |
| Numéro d'instructeur ILS |  |

Confirme par la présente ce qui suit :

1. J'ai reçu de l'ILS le matériel de cours comprenant, entre autres, les critères pour devenir sauveteur en piscine, en eau libre et sur la plage, ainsi que les critères pour devenir instructeur en sauvetage, les manuels en trois langues, les présentations PowerPoint et autres, les directives pédagogiques de l’ILS, les directives de sécurité en eau de l’ILS, la constitution et le règlement intérieur de l'ILS, les polices et déclarations de position de 'ILS ainsi que les formulaires de gestion de cours et les directives appropriées. Je comprends que le matériel de cours, en particulier les critères et les manuels, sont la propriété de l’ILS et de l’académie ILS-Afrique et que je ne les diffuserai pas à des tiers, à l’exception de mes étudiants, et que je ne les modifiera pas totalement ou partiellement en mon nom.
2. Je promets solennellement de respecter rigoureusement la législation ILS relative à l'éducation des sauveteurs en piscine, en eau libre et sur la plage. Cela signifie que je respecterai tous les critères et toutes les directives d'examen et n'utiliserai que les manuels ILS, sans modification.
3. Je promets que je renforcerai l'image de l'ILS, de l'académie ILS-Afrique et de la Fédération nationale de sauvetage (FNS) dont je suis membre et que mon comportement et mon code vestimentaire seront exemplaires.
4. Je soumettrai tous les plans de cours à la FNS au moins deux mois avant le début du cours et les résultats dans les 14 jours suivant la fin du cours dans le format approprié.
5. Je conviens de ne placer aucun logo de société à côté du logo ILS ou de la FNS sur une publicité, une bannière ou un vêtement de cours.
6. Je conviens que cet accord peut être résilié par l'ILS, l’Academy ILS-Afrique ou la FNS suite à une violation substantielle de cet accord de ma part.

Nom, signature et date